

CONSEIL REGIONAL DU CHEVAL D'Auvergne

Plan de soutien de la production de chevaux d'utilisation loisirs et sport en Auvergne.

***TESTAGE de CROISEMENT pour une PRODUCTION
DE CHEVAUX « LOISIRS ET CLUB ».***

***FAVORISER LA MISE EN MARCHE DE L'ELEVAGE EQUIN AUVERGNAT
TRANSFORMATION, VALORISATION et LABELLISATION des PRODUITS.***



Conseil du Cheval d'Auvergne

9 allée Pierre de Fermat - 63170 AUBIERE

Tel : 04 73 34 86 06 - Port : 06 80 62 92 60

Mail: cracm@orange.fr Site: www.chevaux-auvergne.com





CONSEIL REGIONAL DU CHEVAL D'Auvergne

STATISTIQUES - Chiffres régionaux

3092 éleveurs (+ 2%) moyenne 2,4 juments / élevage.
chevaux de courses: 18 Etalons ; 604 poulinières (production race course)
chevaux de selle: 120 Etalons ; 1195 poulinières.
chevaux de trait: 426 Etalons ; 4441 poulinières.
Poney et ânes: 70 étalons ; 350 poulinières.

Effectifs équidés : 55 976.

210 centres équestres ou associations.

Licences pratiquants : **11 443 licenciés** - 19ème rang.

Profil : 80 % femmes, 66 % junior, licences TE.

Taux de progression : 8,10 % – 12ème rang.

Compétitions équestres : 382 épreuves – 12086 partants.

Cinq hippodromes : 223 points de vente PMU.

Source : Annuaire Écus - 2008





SOMMET DE L'ELEVAGE COURNON 2009

TABLE RONDE « AVENIR DE L'ELEVAGE DU CHEVAL DE TRAIT EN AUVERGNE »

Animée par les responsables des syndicats de races de chevaux de trait ainsi que par les représentants des éleveurs, cette table ronde organisée sur le stand de la Région a mis en avant une diminution très importante des débouchés de l'élevage de chevaux de trait en Auvergne pour deux principales raisons:

- Les nouvelles directives de transport des animaux qui ont réduit les exportations.
- La chute des cours de la viande du poulain.

Les intervenants, représentants des utilisateurs et marchands de chevaux ont présenté une demande récurrente très importante de chevaux de loisir et club près à l'emploi.

Les cavaliers amateurs et les centres équestres achètent actuellement des chevaux de réforme du sport ou des courses qui ne correspondent pas aux critères de sécurité recherchés: « cheval calme, docile et facile d'utilisation par des cavaliers débutants ou peu expérimentés ».

Pour satisfaire cette clientèle les marchands importent des chevaux adaptés de l'étranger!

Pour rechercher des nouveaux débouchés orientés vers le loisir:

Mr Maury a proposé de croiser des juments « type trait » avec un étalon de sang qualifié label loisir (caractère très facile) pour obtenir des produits « demi sang » qui pourraient correspondre à la demande.

Pour faciliter la commercialisation de ces productions une action doit être menée pour améliorer la valorisation.

Les débats ont conclut sur l'opportunité de mettre en place un testage expérimental de ces croisements avec valorisation de l'ensemble de la filière équine.





Croisement « Juments de trait qui n'entrent pas dans les protocoles de races avec des étalons de sang labellisés loisir »

Mise en place d'un test expérimental sur trois années 2011/2013 renouvelables de 2014 à 2016 pour analyser et finaliser le résultat.

Maitre d'œuvre: **Le Conseil du Cheval d'Auvergne**

Une commission d'expert composée par un représentant des syndicats d'élevage, de l'IFCE, des marchands de chevaux, des centres équestres, du LEGTA d'Yssingaux pour labelliser les étalons et juments qui participeront au test.

Acteurs et partenaires du test:

1. **Les éleveurs** adhérents des syndicats départementaux avec la mise à disposition de leur jumenterie pour le test.
2. **L'IFCE**
 - Mise en place de semence d'étalons labellisés loisir au tarif des chevaux de trait.
 - Organisation d'un test sélectif (parcours loisir adapté) pour la sélection des juments.
 - Réalisation de concours « qualification loisir » junior et adulte pour les poulains issus du protocole.
3. **Le LEGTA d'Yssingaux** pour le suivi et l'analyse des résultats.





Croisement « Juments de trait qui n'entrent pas dans les protocoles de races avec des étalons de sang labellisés loisir »

Première partie du plan de testage 2011 / 2013

Année 1 : concours de labellisation de cent juments sur les quatre départements
- saillies ou mise en place de semences des étalons choisis

Année 2 : résultats fertilité et productivité: naissance 1^{er} poulain
- labellisation de nouvelles juments pour remplacer les réformes sur fertilité
- saillies ou mise en place de semences des étalons choisis
- formation des éleveurs pour l'éducation du poulain au sevrage

Année 3 : résultats fertilité et productivité: naissance 2^{ème} poulain
- labellisation de nouvelles juments pour remplacer les réformes sur fertilité
- saillies ou mise en place de semences des étalons choisis
- **Présentation des produits de 1 an pour analyse de la morphologie et du tempérament qui permettra de réajuster les critères de labellisation et valider la mise en place de la deuxième partie du plan de testage.**





Croisement « Juments de trait qui n'entrent pas dans les protocoles de races avec des étalons de sang labellisés loisir »

Deuxième partie du plan de testage: renouvellement du plan expérimental sur trois années 2014 / 2016 pour finaliser les résultats du test .

Année 4 : résultats fertilité et productivité: naissance 3^{ème} poulain

- débouillage des premiers 2 ans, orientation selon caractère (loisir ou viande)
- labellisation des pouliches de 2 ans pour reproduction 2^{ème} génération
- labellisation de nouvelles juments pour remplacer les réformes sur production
- saillies ou mise en place de semences des étalons labellisés suite aux résultats du 1^{er} plan

Année 5 : résultats fertilité et productivité: naissance 4^{ème} poulain

- débouillage des 2 ans, orientation selon caractère (loisir ou viande)
- labellisation des pouliches de 2 ans pour reproduction 2^{ème} génération
- valorisation des 3 ans pour commercialisation
- labellisation de nouvelles juments pour remplacer les réformes sur production
- saillies ou mise en place de semences des étalons choisis

Année 6 : résultats fertilité et productivité: naissance 5^{ème} poulain

- débouillage des 2 ans orientation selon caractère (loisir ou viande)
- labellisation des pouliches de 2 ans pour reproduction 2^{ème} génération
- valorisation des 3 ans pour commercialisation
- labellisation de nouvelles juments pour remplacer les réformes sur production
- saillies ou mise en place de semences des étalons choisis

Résultat du test suite à la première année d'utilisation des produits commercialisés.





FAVORISER LA MISE EN MARCHÉ DE L'ÉLEVAGE ÉQUIN AUVERGNAT TRANSFORMATION, VALORISATION et LABELLISATION des PRODUITS

Formation des éleveurs à l'éducation et la présentation de leurs poulains

Pour commercialiser à la clientèle amateur, de la naissance à deux ans les éleveurs doivent se professionnaliser pour bien éduquer leurs poulains.

Les formations des haras nationaux vont être proposées et organisées en partenariat avec FAFSEA et VIVEA

Formation des chevaux et cavaliers pour le débouillage et l'utilisation et la valorisation en compétition

Le débouillage, fait en partenariat avec les centres de formations régionaux (Yssingeaux – St-Flour – le Haras d'Aurois) et l'ensemble des professionnels Auvergnats, va permettre une orientation dans les différentes activités équestres allant du loisir à l'attelage jusqu'aux disciplines sportives.

La préparation et l'organisation de concours spécifiques validera ses formations et donnera un « **label qualité!** » aux acheteurs amateurs.

Loisirs: stages préparatoires, concours TREC et TEST LOISIRS.

Attelage: stages préparatoires et concours d'utilisations.

Disciplines sportives: stages et préparations aux différentes épreuves.

